



**CAMP DE JOUR BOIS-DE-BOULOGNE
ÉTÉ 2010**

(Un formulaire par enfant)

Site choisi
Bois-de-Boulogne
Paul-Comtois
Les Trois-Soleils

Nom de famille de l'enfant : _____ **Prénom :** _____ **ÂGE** au 30/09/10 : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **# Assurance-maladie :** _____ **Date d'expiration :** _____

A M J

Adresse courriel pour la famille: _____ **Grandeur du t-shirt :** Enfant : 6X S M L
Adulte : S M L XL

Tél. (bureau) _____ **Cellulaire** _____

Nom de la mère : _____

Nom du père : _____

ADRESSE de la mère : _____ **APP. #** _____

VILLE : _____ **CODE POSTAL :** _____ **TÉL (MAISON) :** _____

ADRESSE du père (si différente) : _____ **APP. #** _____

VILLE : _____ **CODE POSTAL :** _____ **TÉL (MAISON) :** _____

| Nom | Lien de parenté | Téléphone |
|-----|-----------------|-----------|
|-----|-----------------|-----------|

En cas d'urgence : _____

En cas d'urgence : _____

Votre enfant a-t-il un problème de santé particulier? Oui Non
Si oui, svp remplir la section ci-dessous.

Problème de santé : Épilepsie Fréquence ? _____ Asthme Fréquence ? _____
(cochez ce qui s'applique à votre enfant) Diabète Fréquence ? _____ Hyperactivité Médicament _____
Allergie _____

Epipen, Ana-Kit ou autre dose d'adrénaline pour ses allergies? Oui Non Posologie : _____

Qui peut administrer le médicament : Enfant lui-même Moniteur de l'enfant Personne adulte responsable

Prise de médicament : Oui Non lequel : _____ Posologie : _____

Qui peut administrer le médicament ? Enfant lui-même Moniteur de l'enfant Personne adulte responsable

Problèmes particuliers de nature physique : Oui Non _____

Autres renseignements qui pourraient aider le personnel du camp : _____

Service de garde : Procédure de contrôle des arrivées et départs

Pour les 4 à 9 ans : le soir, le parent doit signer la feuille de départ avant de quitter le site avec son enfant.

Pour les **10 à 17 ans** : le soir, le parent doit signaler son départ avec le jeune ou peut autoriser la présente :
J'autorise mon jeune adolescent à quitter, par lui-même, le site à la fin des activités du camp (dès 16h). Oui Non **Initiales :** _____

Seul le parent immédiat (père et mère) est reconnu par le camp comme autorisé à venir chercher le participant. Si d'autres personnes étaient autorisées à le faire, veuillez transmettre votre autorisation en remplissant la section ci-dessous.

J'autorise _____
Nom Prénom Lien avec l'enfant

J'autorise _____
Nom Prénom Lien avec l'enfant

Entente-client

Premiers soins

J'autorise la direction du camp à prendre les décisions qui s'imposent pour assurer la santé et la sécurité de mon enfant. J'autorise la direction du camp à administrer les premiers soins de base et à agir en mon nom en cas d'urgence afin de fournir à mon enfant les soins médicaux et/ou chirurgicaux requis par son état de santé. Aucun médicament (en vente libre ou avec prescription) ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite du parent. Le camp n'assume pas la responsabilité des frais de médicament et d'hospitalisation encourus au cours ou suite au séjour du participant au camp, lorsque son état de santé est relié à une cause hors du contrôle du camp. Le Camp de jour Bois-de-Boulogne mettra en place toutes les mesures préventives nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des enfants.

Matériel promotionnel

J'autorise le camp à utiliser les photographies et les entrevues du participant à des fins de diffusion à l'intérieur du dépliant du camp, à la télévision ou dans d'autres médias d'information. Le Camp de jour devra cependant demander une autorisation spéciale pour utiliser une photographie sur la 1ère page du dépliant et sur l'affiche promotionnelle du camp.

Procédures et politique

J'ai pris connaissance du fonctionnement du camp et de la description des programmes énoncés sur le site Web du camp. J'ai pris connaissance des conditions de l'entente ainsi que les procédures et règles d'inscription et la politique de remboursement et je les accepte.

Signature : _____ **Date :** _____
(Obligatoire)

Site de camp : Collège de Bois-de-Boulogne

École Paul-Comtois

École Les Trois-Soleils

| Semaine | Choix | Programme | Groupe d'âge | Tarif | Réservé à l'administration |
|--|----------------------------|--|--------------|--------------|----------------------------|
| Semaine 1 : 28 juin au 2 juillet | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 2 : 5 au 9 juillet | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 3 : 12 au 16 juillet | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 4 : 19 au 23 juillet | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 5 : 26 au 30 juillet | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 6 : 2 au 6 août | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 7 : 9 au 13 août | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Semaine 8 : 16 au 20 août École Les Trois-Soleils | 1 ^{er} choix | | | \$ | |
| | 2 ^e choix | | | \$ | |
| Sorties 23 au 27 août | Ecole Les Trois-Soleils | 23 août 24 août 25 août 26 août 27 août | | \$ | |
| Programme Aspirant Moniteur (15-17 ans) : 28 juin au 6 août | | | | \$ | |
| Frais d'inscription (obligatoire pour tous) (Inclus un t-shirt) | | | | 20 \$ | |
| Total de vos 1^{er} choix à payer | | | | \$ | |

Renseignements pour le Relevé 24

Nom du parent payeur : _____

Prénom : _____

Numéro Assurance Sociale : _____

Courriel : _____

• Le relevé 24 pour frais de garde sera émis à ce nom et ne sera pas modifiable.

• Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Par télécopieur (514) 332-6145:

Paiement complet du total _____ \$ Payable par carte de crédit Visa ou Mastercard seulement

Numéro de carte : _____ | _____ | _____ | _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____

En personne ou par la poste :

1^{er} versement (50%) Paiement par chèque _____ En date d'aujourd'hui

Paiement par carte de crédit Visa ou Mastercard

Numéro de carte : _____ | _____ | _____ | _____ Date d'expiration : _____ Signature : _____

2^e versement (50%) Paiement par chèque postdaté au 30 mai 2010 seulement

_____ \$ (Doit être envoyé avec le formulaire d'inscription)

* Chèques faits à l'ordre de : **Corporation Educentre de Bois-de-Boulogne**

* Des frais de 10\$ seront appliqués aux paiements effectués par chèques sans provision.

Procédures et règles d'inscription

- Toutes les sections de ce formulaire doivent être correctement remplies. Toute omission dans les sections identification et paiement entraînera des délais dans le traitement de l'inscription.
- Il est très important de faire deux choix d'activités par semaine. Si une seule activité est choisie et qu'elle n'est pas disponible, aucune inscription ne sera faite pour cette semaine.
- Nous vous appellerons seulement si nous ne pouvons satisfaire votre 2^e choix.
- Si le total de vos paiements ne suffisait pas à payer toutes les inscriptions de votre famille, nous ne pourrions pas les traiter tant que nous n'aurons pas reçu le paiement complet. Vous pourrez régler la différence par téléphone avec une carte de crédit Visa ou Mastercard ou vous devrez vous rendre au collège de Bois-de-Boulogne. Si le montant de votre paiement devait excéder le total à payer, nous pourrions émettre un remboursement ou une note de crédit applicable pour le Camp de jour Bois-de-Boulogne.
- Prenez connaissance de l'information contenue dans le dépliant de camp et **signez ce formulaire.**

Un formulaire non signé ne sera pas traité.

Politique de remboursement

- Les motifs de remboursement suivants sont permis avec pièce justificative à l'appui:
 - raison médicale;
 - déménagement à plus de 20 Km;
 - changement d'horaire de travail / vacances.
- Toute demande de remboursement doit être présentée par écrit au service à la clientèle situé au Collège de Bois-de-Boulogne. Le traitement débutera au moment de la réception de la demande.
- Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours d'un séjour.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour un programme déjà débuté.
- La demande de remboursement ou de changement doit être faite au plus tard le mercredi (midi) précédant la semaine de fréquentation.
- Des frais administratifs de 25\$ par enfant seront retenus pour une annulation faite, au plus tard le 30 mai, pour tous les programmes. À partir du 31 mai, des frais de base de 25\$ par enfant, plus 10\$ par programme seront retenus pour une annulation.
- Des frais de 5\$ seront facturés pour tous changements de programme à l'intérieur ou non du même séjour.
- Dans le cas d'une annulation de programme par le camp, le remboursement de l'inscription est alors complet.
- Les pièces justificatives doivent être remises au camp dans les trente (30) jours suivant la demande de remboursement ou de crédit.
- Mesure particulière : Les étudiants, inscrits au camp de jour, qui doivent suivre des cours d'été pour réussir leur année scolaire, peuvent bénéficier d'un changement de programme (sans frais, selon les disponibilités) ou d'une note de crédit. Aucun remboursement ne sera accordé.
- La Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne peut accorder un remboursement sous forme de note de crédit perpétuelle sur tous ses services, ou encore par chèque moyennant le paiement des frais administratifs en vigueur. Recto ►